

Plan d'action en matière d'éducation inclusive



Ébauche pour consultation

Plan d'action en matière d'éducation inclusive Ébauche pour consultation



L'Île-du-Prince-Édouard aspire à être un chef de file de la création d'un environnement d'apprentissage inclusif. En plus de faire partie de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, l'inclusivité favorise le bien-être.

Actuellement, notre système public d'éducation compte de nombreuses ressources à l'appui des besoins éducatifs des élèves. Par contre, la composition des groupes et leurs besoins ont changé. Ce changement touche également les autres compétences nationales et internationales. Il est donc temps de réfléchir aux ressources nécessaires au soutien de besoins diversifiés en matière d'apprentissage dans nos écoles et nos classes, à la façon dont nous pouvons adapter et améliorer notre système d'éducation pour y répondre et aux ressources nécessaires à l'atteinte de notre but de créer un système d'éducation inclusif et souple.



Notre but

Un système d'éducation conçu pour favoriser la réussite de tous les élèves.

Nos objectifs

Tous les élèves s'épanouissent dans un environnement d'apprentissage sécuritaire et bienveillant.

Un continuum de soutien permet de répondre aux besoins d'une diversité d'élèves et de les aider à réaliser leur plein potentiel en ce qui concerne la réussite scolaire et l'autonomie.

Le personnel scolaire a accès à du soutien, à du perfectionnement professionnel et à des ressources pour l'aider à répondre aux besoins des élèves.

Contexte

Le soutien à une éducation inclusive a évolué au fil du temps. Actuellement, les divisions des services aux élèves de la Commission scolaire de langue française (CSLF) et de la Direction des écoles publiques de langue anglaise (DEPLA) emploient plus de 100 personnes responsables de la prestation de soutien et de programmes spécialisés pour les élèves de toute l'Île-du-Prince-Édouard, y compris :

- **les services aux élèves aveugles ou ayant une déficience visuelle, par l'entremise de l'Atlantic Provinces Special Education Authority (APSEA);**
- **les services en autisme;**
- **les services de counseling;**
- **les services aux élèves sourds ou malentendants, par l'intermédiaire du Programme HEAR;**
- **les services d'éducation inclusive;**
- **une conseillère ou un conseiller en éducation inclusive du programme d'immersion française;**
- **les services d'ergothérapie;**
- **les services de physiothérapie;**
- **les services de psychologie en milieu scolaire;**
- **les services d'orthophonie.**

La DEPLA compte aussi des établissements d'éducation alternative dans toute la province.

À l'école, les élèves reçoivent un soutien spécialisé par l'entremise d'un éventail de professionnelles et professionnels (p. ex. conseillères et conseillers scolaires, enseignantes-ressources et enseignants-ressources en comportement et autres, assistantes et assistants en éducation, travailleuses et travailleurs jeunesse, préposées et préposés en milieu de travail, préposées et préposés aux élèves, et travailleuses et travailleurs de soutien en santé mentale). Les équipes de bien-être scolaires travaillent dans toutes les écoles publiques de l'Île pour fournir des conseils, faire des consultations et offrir des services directs aux enfants et aux jeunes qui ont des problèmes de santé mentale, sociale et physique.

En 2022, on a embauché une conseillère afin de procéder à l'examen du continuum actuel de l'éducation inclusive. Après consultation de membres du personnel de première ligne et d'administratrices et administrateurs, d'élèves, de parents, de fournisseurs de services spécialisés et d'autres intervenantes et intervenants, il est manifeste que l'engagement envers les principes de l'inclusion est profond, mais que la concrétisation de cet idéal présente ses défis.





Plan d'action afin d'accroître l'inclusion

Pour relever les défis qui se présentent, il faut que les principes d'inclusion soient acceptés et que des efforts soient déployés dans tout le système d'éducation. Notre approche est fondée sur les données probantes et les pratiques exemplaires, et mise sur un grand engagement et des rapports réguliers sur les progrès réalisés.

FAVORISER UN BON DÉPART



À l'Île-du-Prince-Édouard, on a fait des investissements considérables dans un système d'éducation de la petite enfance de grande qualité, y compris un programme universel de prématernelle d'une demi-journée pour les enfants insulaires. Afin de compléter le continuum des investissements en éducation dans tout le système et de veiller à ce que les élèves les plus jeunes bénéficient d'un bon départ en maternelle, nous proposons :

- de créer un groupe de travail sur la préparation à la maternelle comprenant des représentantes et représentants du ministère de l'Éducation et de la Petite enfance, de la CSLF et de la DEPLA, ainsi que de la Santé publique, pour évaluer le soutien actuellement offert aux enfants et à leur famille, améliorer la transmission de l'information et collaborer à de nouvelles initiatives;
- de mettre à l'essai, en collaboration avec des partenaires, des possibilités améliorées à l'intention

des jeunes insulaires et de leur famille, y compris des possibilités d'apprentissage pour les parents afin de leur permettre d'aider leurs enfants de trois et quatre ans à se préparer à leur première journée à la maternelle;

- de fournir aux éducatrices et éducateurs et au personnel de soutien davantage de perfectionnement professionnel axé sur l'apprentissage par le jeu et en plein air.

La croissance démographique à l'Île-du-Prince-Édouard ne signifie pas seulement que de nouveaux enfants et jeunes fréquentent nos écoles, mais aussi que du soutien différent est nécessaire pour les aider à s'intégrer en classe et à acquérir les habiletés et la confiance dont elles et ils ont besoin pour réussir. Afin de répondre à ces besoins, nous proposons :

- d'élargir le programme pilote de transition scolaire en anglais et en français langue additionnelle (STEPP) et de

miser sur sa réussite pour aider les élèves ayant des compétences linguistiques très limitées à vivre la transition vers ces écoles;

- d'élargir l'offre de programmes afin de répondre aux besoins en apprentissage des langues.

Il y a énormément de diversité dans nos écoles et nos classes. Pour atteindre nos objectifs de création d'un environnement d'apprentissage sécuritaire et bienveillant pour tous les élèves, nous proposons :

- de poursuivre les efforts visant à mieux refléter notre société et les différentes perspectives dans nos programmes et nos environnements scolaires;
- de veiller à ce que le personnel scolaire dispose des outils et du soutien nécessaires à la gestion des cas de discrimination et de racisme, et applique des mesures disciplinaires progressives et appropriées au besoin.

PILIER 2 :

ASSURER UN SOUTIEN CONTINU, PROGRESSIF ET AXÉ SUR LES ÉLÈVES



Tous les élèves ont des besoins individuels. Dans bien des cas, nos éducatrices et éducateurs peuvent s'adapter de sorte à répondre à ces besoins dans leurs classes. Dans d'autres cas, du soutien ou des interventions supplémentaires peuvent être nécessaires. Pour favoriser notre capacité d'adaptation afin de répondre aux besoins individuels, nous proposons :

- d'adapter tout le curriculum pour répondre aux normes de conception universelle de l'apprentissage et d'élargir les possibilités de perfectionnement professionnel des éducatrices et éducateurs



- sur les meilleures façons de répondre aux besoins liés aux différents types d'apprenantes et apprenants dans leur école et leurs classes;
- d'adopter un modèle cohérent de soutien progressif d'un bout à l'autre du système d'éducation, allant du soutien en classe et des interventions à l'échelle de l'école à la coordination de cas complexes et aux options d'éducation alternative;
- de créer un groupe de travail afin d'examiner les options d'éducation alternative existantes et de suggérer des



améliorations;

- de mettre à l'essai du soutien supplémentaire en classe et à l'échelle de l'école pour faciliter la prestation de soutien scolaire et comportemental aux élèves;
- de collaborer avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux afin de créer un mécanisme de coordination des cas complexes, dans le but de miser sur le savoir-faire et de cibler efficacement le soutien sur les élèves ayant des besoins plus importants.

“

Tous les élèves ont des besoins individuels. Nos éducatrices et éducateurs peuvent s'adapter de sorte à répondre à ces besoins dans leurs classes, cependant du soutien ou des interventions supplémentaires peuvent être nécessaires. Pour favoriser notre capacité d'adaptation afin de répondre aux besoins individuels, nous proposons d'adapter tout le curriculum pour répondre aux normes de conception universelle de l'apprentissage.

PILIER 3 :

METTRE À JOUR LES POLITIQUES ET PROCESSUS POUR FAVORISER LA RÉUSSITE



- Veiller à ce que l'ensemble de la législation, de la réglementation et des politiques favorisent les pratiques éducatives inclusives, y compris par l'élaboration d'une nouvelle directive ministérielle sur l'éducation inclusive.
- Travailler avec les représentantes et représentants syndicaux afin :
 - de concevoir un modèle de dotation plus souple pour permettre à la CSLF et à la DEPLA de mieux s'adapter, au fur et à mesure, aux changements



- démographiques et aux besoins différents;
- de revoir les politiques liées à la prévention de la violence et d'assurer l'offre d'une formation et d'un soutien appropriés pour le personnel et une communication claire des attentes aux élèves, aux familles et aux fournisseurs de soins et à la communauté scolaire en général;
- d'examiner le rôle actuel des assistantes et assistants en éducation au sein du système scolaire pour refléter les exigences actuelles



- de l'emploi de même que les possibilités de perfectionnement professionnel et de spécialisation dans le domaine.
- Continuer d'explorer les façons d'améliorer et de simplifier le processus d'évaluation des besoins spéciaux, y compris les évaluations des élèves qui arrivent de la prématernelle.
- Explorer les façons dont nous pouvons mieux utiliser la technologie afin d'améliorer la planification et l'évaluation.

Il est essentiel de veiller à ce que l'ensemble de la législation, de la réglementation et des politiques soutiennent activement les pratiques de l'éducation inclusive. Ce faisant, nous créons un environnement dans lequel chaque élève peut s'épanouir, quels que soient ses antécédents, ses capacités ou ses besoins. Cet engagement va au-delà de la simple conformité — il reflète notre résolution de favoriser un système éducatif diversifié, équitable et accessible.

PILIER 4 :

FAVORISER LES CONVERSATIONS ET LA PARTICIPATION



Faire preuve d'inclusion et cibler le soutien sur les élèves nécessite la participation de tout le monde : les familles et fournisseurs de soins, tout le personnel et toute l'administration des écoles, les commissaires, la PEI Home and School Federation, La Fédération des parents, différents ministères et des groupes communautaires. Pour favoriser la participation et les conversations positives, nous proposons :

- de solliciter la participation de partenaires communautaires et de la population au



dialogue sur notre plan d'action en matière d'éducation inclusive et de fournir des possibilités d'apprentissage et de rétroaction;

- de créer des outils pour aider les parents et les fournisseurs de soins à comprendre les différents types de soutien offerts aux élèves, de formuler des conseils sur la façon de soutenir les élèves à la maison et de préciser les personnes à qui parler en cas de questions ou de préoccupations;



- de mener un sondage annuel auprès du personnel scolaire pour appuyer la conception de perfectionnement professionnel et de soutien efficaces de même que pour évaluer l'efficacité des ressources et des services actuels;
- de fournir régulièrement aux intervenantes et intervenants et à la population des mises à jour sur les mesures prévues dans le présent plan.

“

Faire preuve d'inclusion et cibler le soutien sur les élèves nécessite la participation de tout le monde : les familles et fournisseurs de soins, tout le personnel et toute l'administration des écoles, les commissaires, les groupes communautaires et les différents ministères. Pour favoriser la participation et les conversations positives, nous proposons de solliciter la participation de partenaires communautaires, de créer des outils pour aider les parents et les fournisseurs de soins, de mener des sondages auprès du personnel scolaire et de fournir régulièrement des mises à jour sur notre plan d'action en matière d'éducation inclusive.

GOVERNANCE ET ÉVALUATION



Pour assurer notre responsabilisation et la réalisation de progrès, nous devons créer une structure de gouvernance afin d'appuyer nos efforts en matière d'inclusion et un cadre d'évaluation nous permettant d'établir nos progrès et nos réussites. Nous proposons donc :

- de créer un comité directeur sur l'inclusion, composé de représentantes et



représentants du ministère de l'Éducation et de la Petite enfance, de la CSLF et de la DEPLA, qui établira des groupes de travail et les encadrera, concevra des plans de mise en œuvre des mesures et veillera à la réalisation de progrès;

- de créer un plan d'évaluation comprenant des paramètres pour évaluer les progrès et les réussites;



- de présenter trois fois par année au ministère de l'Éducation et de la Petite enfance des mises à jour sur les progrès réalisés et les prochaines étapes;
- de créer un plan de mobilisation précisant les intervenantes et intervenants clés et les outils de communication des mises à jour à la population.

“

Pour assurer notre responsabilisation et la réalisation de progrès, nous devons créer une structure de gouvernance afin d'appuyer nos efforts en matière d'inclusion et un cadre d'évaluation nous permettant d'établir nos réussites. Il s'agit de créer un comité directeur sur l'inclusion, de créer un plan d'évaluation comprenant des paramètres, de fournir de régulières mises à jour au ministre et de consulter avec les parties prenantes.

Nous nous engageons à fournir les ressources nécessaires pour répondre aux divers besoins d'apprentissage, appuyant ainsi un système éducatif qui continue de s'adapter à l'évolution de la composition et des besoins des classes.

Notre objectif est de mettre en place un système à la fois inclusif et réactif qui favorise la réussite de chaque élève.





Plan d'action en matière d'éducation inclusive

Ébauche pour consultation